

# Romagnat

info



*Dossier du mois :*  
*L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

**Bulletin Municipal - n° 78 - mars 2012**

# Bulletin Municipal n°78

## Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

## Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

## Réalisation :

Service Communication

## Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,  
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

## Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1<sup>er</sup> Adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2<sup>e</sup> Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3<sup>e</sup> Adjoint : BERNADETTE ROUX

4<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5<sup>e</sup> Adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7<sup>e</sup> Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

## Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,  
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,  
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,  
GUY DOR, PAUL SUTEAU,  
CLAUDE PRADEL.

## Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,  
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,  
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,  
JACQUES SCHNEIDER,  
MARIE-JEANNE GILBERT,  
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,  
LAURENT BRUNMUROL.



**3** ÉDITO

**4** ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

**6** DOSSIER DU MOIS

**9** VIE SCOLAIRE

**12** INFORMATIONS MUNICIPALES

**18** LIBRE EXPRESSION

**20** SERVICE CULTUREL

**22** ÉCONOMIE

**24** VIE ASSOCIATIVE

**35** DIVERS



Bonjour,

La crise qui frappe d'abord les plus faibles de notre société est omniprésente depuis de nombreux mois. Elle ne peut se résumer à la seule dérive financière, car elle englobe et révèle un ensemble de crises, liées les unes aux autres de façon inextricable et expliquant l'état du monde actuel : crise économique et sociale, crise climatique, crise des ressources énergétiques, crise alimentaire, crise de la gestion de l'eau, crise de la représentativité politique...

Les réponses à ces crises, la vision de notre pays, de l'Europe à cinq ans et plus, ce sont les perspectives que doivent nous exposer les candidats à l'élection présidentielle.

Dans un contexte contraint de réduction des déficits budgétaires, le changement est indispensable et pour réussir, il devra être garant de la justice sociale.

Tous les programmes ne sont pas identiques et n'abordent pas le changement de la même façon :

- vouloir faire un référendum sur les droits des chômeurs en s'affranchissant du dialogue social ou vouloir inscrire dans la constitution la concertation avant tout texte de loi concernant les partenaires sociaux, ce n'est pas la même société ;
- vouloir continuer sans s'interroger à développer prioritairement l'énergie nucléaire ou programmer à la fois la sortie plus ou moins progressive du nucléaire et le développement des énergies alternatives, ce n'est pas la même société ;
- refuser le droit de vote aux étrangers hors communauté européenne pour les élections locales (droite et extrême droite) ou annoncer qu'on le leur accordera (ensemble de la gauche), ce n'est pas la même société ;

- recentraliser l'État en dépouillant les collectivités territoriales de leurs ressources financières (le gouvernement sortant et sa réforme) ou relancer la décentralisation comme d'autres le programment, ce n'est pas la même société.

Et l'Europe ? L'Europe, oui, évidemment !  
Mais quelle Europe ?

- une Europe qui impose l'austérité, les baisses de salaires, la régression de la protection sociale, comme celle que nous proposent les gouvernements de droite actuels et envisage de résorber la crise en faisant payer les plus démunis ?
- une Europe à mi-chemin entre une addition de gouvernements et des actions communes et solidaires comme le propose la gauche sociale-démocrate européenne ?
- ou une Europe fédérale, où les États cesseraient de s'accrocher à leur souveraineté nationale comme à une coquille vide comme le défendent Europe Écologie Les Verts ?

La liste pourrait être encore allongée, mais ces quelques exemples montrent que des choix nous sont proposés, dessinant des façons de vivre en société qui sont au moins différentes quand elles ne sont pas carrément opposées.

Oui il y a des différences et heureusement entre les propositions des candidats. Oui il y a une vision de gauche et une vision de droite de l'avenir.

Au moment où de nombreux pays se battent pour instaurer la démocratie, où de trop nombreux pays sont encore sous le joug de dictateurs, nous avons la chance de vivre en démocratie (« le pire des systèmes... à l'exception de tous les autres » disait Winston Churchill), **et il est de notre devoir de nous déplacer pour aller voter.**

Vous l'avez compris, votre vote sera important aux grands rendez-vous nationaux du printemps.

Il appartient à chacun d'entre vous de prendre en charge, en allant voter, la part de responsabilité qui lui revient pour que se construise la société plus juste à laquelle il aspire forcément.

C'est la moindre des choses que nous devons à celles et ceux qui, jour après jour, encore et encore, partout dans le monde, se battent et meurent pour acquérir ce droit.

Cordialement,

François Farret  
Maire de Romagnat  
Vice-président de Clermont Communauté.

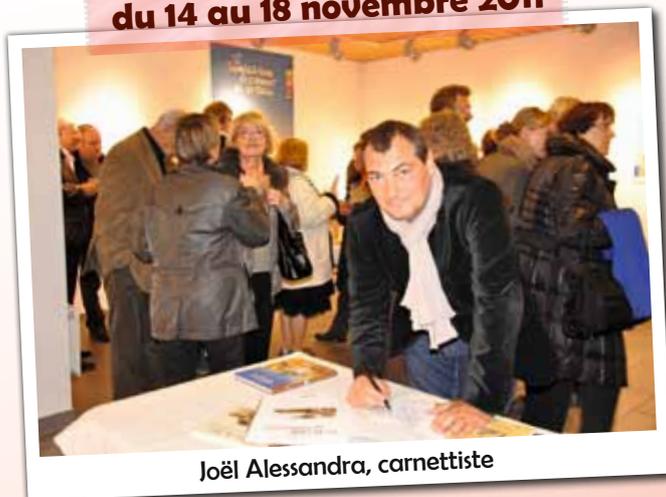
# Ça s'est passé à Romagnat



## ► 12<sup>e</sup> Rendez-vous du Carnet de Voyage

**D**ans le cadre du 12<sup>e</sup> Rendez-vous du Carnet de Voyage, la municipalité de Romagnat a eu le plaisir d'accueillir dans la Galerie du Parc, les créations de Joël Alessandra. Cet artiste a emprunté il y a plus de vingt ans le chemin de Bab-el-Mandeb, « La porte des lamentations », pour entrer en Afrique. Il n'en est plus jamais ressorti. Depuis, il n'y a pas un instant, pas une occasion qui ne le fasse s'enfuir vers LE continent pour de longs séjours ou des visites éclairs. Par ses images, dessins et aquarelles, Joël Alessandra a fait découvrir aux visiteurs des horizons lointains et des portraits de personnes rencontrées au cours de ses périple.

du 14 au 18 novembre 2011



Joël Alessandra, carnettiste

## ► Spectacle de Noël

17 décembre 2011



Arbre de Noël du personnel communal

**M**algré l'annulation du marché de Noël, le spectacle de marionnettes *Guignol et le Père Noël* a tenu toutes ses promesses pour le plus grand plaisir des petits Romagnatois et des enfants du personnel communal.

Très attentifs, les enfants ont aidé Guignol à déjouer les plans du voleur de cadeaux et ont permis au Père Noël de faire sa livraison à temps.

Dès la fin de la représentation, le véritable Père Noël est venu les saluer et offrir à chacun d'entre eux un petit présent. Ils ont également pu rapporter chez eux des ballons aux multiples formes (chiens, écureuils...) façonnés par le sculpteur.

## ► Colis de Noël

**L**es membres du C.C.A.S. et les élus se sont mobilisés en fin d'année pour distribuer l'ensemble des colis destinés aux personnes de 75 ans et plus. Les 457 bénéficiaires ont reçu à domicile un colis garni de différents mets qu'ils ont pu apprécier. Cette rencontre a permis de recueillir les avis et remarques des Romagnatois qui parfois rencontrent certaines difficultés pour se déplacer.

9 décembre 2011



Distribution à domicile des colis de fin d'année

# Ça s'est passé à Romagnat



5 janvier 2012



Vœux du Maire au personnel communal

12 janvier 2012



Vœux du Maire aux associations et organismes publics

## ► Après-midi dansant

29 janvier 2012



Après-midi dansant

Ils ont fait fi du mauvais temps pour répondre à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Pas moins de 400 personnes se sont retrouvées pour partager cet après-midi et enchaîner, avec l'orchestre Valérie Dabert et Paco Alejo, valse, polka, pasodoble, slow et cha-cha-cha.

Marie-Christine Capel, adjointe à l'aide sociale, a réaffirmé le plaisir partagé de rassembler organisateurs et participants pour ces après-midi dansants et s'est réjouie, avec les membres du C.C.A.S., de leur succès grandissant au fil des années. Le prochain après-midi dansant est d'ores et déjà prévu pour **le 15 mai de 14 h à 18 h**, salle A. Raynoird avec l'orchestre Melody musette.

## ► Sportifs 2011

**A**u nom d'un club mais surtout d'une passion, les sportifs romagnatois ne ménagent pas leurs efforts. Combatifs et persévérants, ils portent haut les couleurs des clubs. Dans l'ombre, des bénévoles sont toujours présents pour les soutenir, les accompagner mais aussi gérer l'ensemble des aspects logistiques inhérents à ces entraînements et compétitions.

Pour valoriser cet engagement, la municipalité a décidé de récompenser pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les joueurs et les bénévoles qui se sont illustrés la saison dernière. Désignés par leur président, les lauréats se sont vus remettre par les élus, un trophée et quelques présents.

10 février 2012



Remerciements aux bénévoles et sportifs de la commune

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement



**A**ujourd'hui, l'accueil des enfants ne se limite plus à l'école. Absorbés par le travail, les parents sont soumis à de nombreuses contraintes qui les obligent à trouver des solutions pour les temps non scolaires.

Dans son programme affiché lors des élections municipales de 2008, la municipalité actuelle avait clairement défini un ensemble de priorités à mettre en place, au cours du mandat, dans le cadre de l'amélioration de la politique enfance et jeunesse :

- disposer d'une offre de loisirs diversifiée : politique éducative cohérente sur tous les temps de vie de l'enfant (accueil, séjours, temps périscolaires...)
- disposer d'un projet local enfance et jeunesse.

Ce que permet la municipalisation de l'ALSH :

- ⊙ **Concevoir et animer le projet éducatif en partenariat avec les écoles, les associations, etc.;**
- ⊙ **Créer un guichet unique pour tous les services socio-éducatifs;**
- ⊙ **Assurer le lien avec tous les partenaires institutionnels et financiers;**
- ⊙ **Participer aux différents projets associés : nouvelles technologies, éducation à l'environnement, aux arts et aux sports...**

**Pour Jean-Michel LAUMONT, adjoint en charge des écoles et de la jeunesse :**

« La nouvelle organisation va permettre de clarifier l'ensemble de la politique municipale enfance jeunesse, en rendant cohérentes et efficaces les différentes missions du service. La collectivité pourra prendre en compte d'une façon globale les réalités sociales et quotidiennes rencontrées par les familles que ce soit durant les temps scolaires ou les temps de loisirs. Un gage de qualité et d'efficacité pour le service public.

**Pour Christophe LEGAY, responsable du service :**

« La construction du service permet en rapprochant les secteurs éducation/école, culture et animation, de disposer d'un outil indispensable pour établir les liens nécessaires entre les différents projets et acteurs. La nouvelle organisation et son guichet unique nous rendent plus efficaces et plus attentifs pour répondre aux besoins des familles. Ces nouveaux moyens devraient permettre de développer un projet culturel social et éducatif dynamique et adapté aux Romagnatois. »

Le Foyer Laïc d'Éducation Populaire (FLEP) de Romagnat avait pour cela mis en place depuis de nombreuses années un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Cette structure proposait différentes activités éducatives pour les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

De son côté, la municipalité prenait en charge la gestion des temps périscolaires (avant et après les heures de classe, pendant la pause déjeuner). Pour créer un projet éducatif unique et cohérent, la municipalité a décidé d'intégrer l'ALSH au sein du service Éducation, Jeunesse, Vie associative, Sportive et Culturelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Par cette municipalisation, la collectivité a choisi de conserver la maîtrise de sa politique éducative et de ne pas procéder à une délégation de service public.

Grâce au regroupement de ces deux entités, les parents pourront à partir de janvier 2013 gérer toutes les activités périscolaires de leurs enfants sur le même site ce qui clarifie et facilite considérablement les démarches.

Déclaré auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, l'accueil de loisirs est agréé pour recevoir des jeunes de 4 à 17 ans.

L'encadrement des enfants est assuré tous les mercredis de 8h à 18h par une équipe qualifiée sous la direction de Nicole DESSERT.



L'équipe d'animation

Des animateurs vacataires supplémentaires renforcent cette équipe en fonction des besoins.

L'accueil de loisirs n'est pas un simple mode de garderie. C'est un espace de découverte, de rencontre et de divertissement.

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement



En fonction d'une thématique, l'équipe d'animation décline plusieurs activités qui s'inscrivent dans un projet éducatif global. Ce projet repose sur des valeurs fondamentales qui sont :

- la laïcité ;
- l'éducation populaire ;
- l'éducation nouvelle (méthodes d'éducation actives).

Les activités proposées sont très variées et correspondent aux rythmes et âges des enfants. Lors des temps périscolaires, les enfants ont le

choix entre des jeux collectifs, des jeux de société, des activités manuelles...

Ces dernières vacances, c'est autour du carnaval que les enfants ont « travaillé » avec au programme des déguisements, un goûter organisé avec les résidents de l'EHPAD...

Les plus grands se sont rendus au domaine de Pessade à Saulzet-le-Froid pour faire du ski de fond et de la luge.

## EXEMPLES D'ACTIVITÉS



Séjour neige au domaine de Pessade



Activités musicales



Goûter avec les résidents de l'EHPAD



Préparation d'une piñata

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement



## INFORMATIONS UTILES

### ■ Coordonnées du secrétariat :

Comme auparavant, les activités se déroulent dans les locaux communaux mis à la disposition du FLEP, au 12 avenue de la République.

Cependant, les permanences pour les inscriptions ont lieu au secrétariat du Service Éducation, Jeunesse, Vie associative, Sportive et Culturelle à la Galerie du Parc auprès de Valérie BLACHON et de Sylvie BOYER les :

- **Mardis : de 8 h 30 à 12 h 30 ;**
- **Mercredis : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 18 h 30 ;**
- **Jeudis : de 13 h à 18 h.**

**Tél. : 04 73 62 79 51**

L'équipe d'animation a également été transférée vers de nouveaux bureaux installés dans la cour de la Mairie à côté de la galerie du Parc. Elle est joignable les mercredis et pendant les vacances au 06 84 80 52 45.

### ■ À noter :

Prochain séjour : du mardi 10 au vendredi 20 avril.  
Inscriptions à la semaine de 4 ou 5 jours dès maintenant et **jusqu'au mercredi 4 avril inclus.**

### ■ Les tarifs :

Les familles contribuent financièrement au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Les tarifs varient selon le lieu d'habitation des parents et le quotient familial déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales. Si vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service social au 04 73 62 79 79.

## GRILLE TARIFAIRE DE L'ALSH MUNICIPAL

Quotient familial CAF		de 0 à 350 €	de 351 € à 500 €	de 501 € à 600 €	de 601 € à 700 €	>700 €
Réduction		80 %	60 %	40 %	20 %	0 %
ALSH 3/14 ans Romagnatois	journée mercredi	3,20 €	6,40 €	9,60 €	12,80 €	16,00 €
	demi-journée avec repas	2,60 €	5,20 €	7,80 €	10,40 €	13,00 €
	demi-journée mercredi	1,40 €	2,80 €	4,20 €	5,60 €	7,00 €
	forfait semaine vacances 5 jours	16,00 €	32,00 €	48,00 €	64,00 €	80,00 €
	forfait semaine vacances 4 jours	12,80 €	25,60 €	38,40 €	51,20 €	64,00 €
	forfait semaine vacances 5 demi-journées	7,00 €	14,00 €	21,00 €	28,00 €	35,00 €
	forfait semaine vacances 4 demi-journées	5,60 €	11,20 €	16,80 €	22,40 €	28,00 €
ALSH 3/14 ans hors commune	journée mercredi	4,60 €	9,20 €	13,80 €	18,40 €	23,00 €
	demi-journée avec repas	3,60 €	7,20 €	10,80 €	14,40 €	18,00 €
	demi-journée mercredi	2,40 €	4,80 €	7,20 €	9,60 €	12,00 €
	forfait semaine vacances 5 jours	20,00 €	40,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
	forfait semaine vacances 4 jours	16,00 €	32,00 €	48,00 €	64,00 €	80,00 €
	forfait semaine vacances 5 demi-journées	10,00 €	20,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €
	forfait semaine vacances 4 demi-journées	8,00 €	16,00 €	24,00 €	32,00 €	40,00 €

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement



## Le mercredi à l'accueil de loisirs

Les enfants ont profité de nombreuses sorties durant ce début d'année. Ils se sont rendus à **l'exposition de Fabienne Cinquin**, illustratrice d'albums pour enfants à la galerie du Parc de la Mairie.

Ils se sont appliqués à trouver dans les dessins, les réponses aux questions formulées dans un livret et ont réalisé une planche « À la manière de Fabienne Cinquin ».



Le 25 janvier, les enfants sont allés au **musée Lecoq** qui présentait les *Insectes Bâtisseurs* : fourmis, abeilles, guêpes, termites. Tous sont maintenant incollables sur leur mode de vie, leurs moyens de communication et leurs nids.

Le 1<sup>er</sup> février, le groupe des 6/11 ans a assisté à la séance « spécial enfants » du **Festival du court métrage**. Les enfants ont regardé essentiellement des films d'animation. Trois d'entre eux ont eu leur préférence : *Fat*, *The fantastique Flying Books of Mr Lessmore* et *Frictions*.



« Friction », Face au mur, l'homme se confronte à son pouvoir : générer du papier. Illustration de Manon.

Mercredi 8 février, une douzaine d'enfants a participé à un **atelier de lave émaillée** proposé par la **société Couleurs de Cratères** de Romagnat. Aidés par Nathalie et Jean, les deux spécialistes, ils ont réalisé des presse-papiers.



Nathalie explique comment préparer la lave avant de mettre la couleur.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique mis en place sur les mercredis. Tout au long de l'année, les enfants découvriront les richesses de leur commune : artisans, commerçants, structures d'accueil et patrimoine local.

Le groupe des petits a déjà eu la joie de rendre visite aux sapeurs-pompiers de la commune

### PERMANENCES DE M<sup>me</sup> MIOCHE-JACQUESSON CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DU CANTON D'AUBIÈRE

#### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

- Jeudi 5 avril 2012 : Mairie d'Aubièrre 15 h 30 - 17 h
- Jeudi 10 mai 2012 : Mairie de Romagnat 14 h - 15 h 30
- Samedi 2 juin 2012 : Mairie de Pérignat 10 h - 11 h 30



## RENCONTRE AVEC L'ENSEMBLE « AMARILLIS » et la classe de CM1 de l'école Jacques Prévert MÉDÉE FURIEUSE (le 2 décembre 2011)



### Pourquoi avez-vous choisi de vous appeler « Amarillis » ?

« Amaryllis » est le nom d'une plante, dont la tige possède plusieurs fleurs. Elle symbolise ainsi tout à fait le contexte de musique de chambre (petit ensemble musical).

### Comment vous êtes-vous rencontrées ?

Les musiciennes se sont rencontrées au conservatoire à Paris et ont décidé de créer un groupe afin de partager leur goût pour la musique baroque.

### Y a-t-il un chef de groupe ?

Non pas spécialement ! Mais c'est surtout la flûtiste et la claveciniste qui recherchent les morceaux de musique et qui réalisent les arrangements pour : violon baroque, soprano, flûte à bec, hautbois baroque, clavecin et viole de gambe.

### Quel est votre morceau de musique préféré ?

C'est un morceau que nous ne vous avons pas présenté, mais pour clôturer cette rencontre, nous allons vous le jouer. Il représente Médée furieuse...

### Pourquoi avez-vous choisi le style baroque ? Jouez-vous d'autres styles de musique ?

Oui, nous jouons d'autres styles, dans d'autres formations.

### Que signifie l'histoire de Médée pour vous ? Pourquoi l'avez-vous choisie ?

Le personnage de Médée permet d'explorer une large palette d'émotions et de sentiments. Médée est à la fois passionnée, aimante, furieuse, vengeresse, tendre... C'est une richesse à laquelle peu de personnages issus de la mythologie grecque peuvent prétendre. Cette femme touche ainsi notre condition humaine.

### Avez-vous joué d'autres légendes ?

Oui

### Où répétez-vous ?

A Paris, et là où nous avons un clavecin.

### Avez-vous déjà enregistré sur CD ?

Oui ! A vous de chercher!!!

### Jouez-vous ailleurs que dans les églises ? Et pourquoi avoir choisi l'église comme lieu de concert ?

Oui ! Notre répertoire musical n'est pas du tout religieux et ne convient pas, en réalité, à cet édifice. Nous nous représentons généralement dans des salles de théâtre ou de concert spécial.

L'église St-Genès des Carmes, à Clermont-Ferrand, est souvent utilisée comme salle de concert.

### MOTS DES ENFANTS :

Nous remercions l'ensemble Amarillis de nous avoir accueillis lors de sa répétition du 2 décembre.

Nous avons été époustoufflés par la prestance des musiciennes, par leur talent et leur disponibilité. Cet échange très vivant nous a permis d'apprécier le style baroque à travers le personnage de « Médée », de comprendre la relation entre la musique et les émotions transmises par cette magicienne...

Nous avons appris que les cordes d'un violon baroque sont construites à partir de boyaux de moutons. Il faut huit moutons pour un violon mais dix-huit pour une contrebasse. Et aussi, nous avons découvert le son doux de la flûte à bec basse. Hum, nous adorons... Et... Nous avons été charmés par la voix de la chanteuse soprano. Et... Merci encore pour votre cadeau final : vous nous avez joué en exclusivité votre morceau préféré!! C'était pour nous un immense honneur!!!

Pour ceux qui ne connaissent pas cet ensemble de musique baroque, nous pouvons vous dire que c'était impressionnant, incroyable, passionnant, exceptionnel, magnifique, entraînant et extraordinaire.

Excellent après-midi!!!!

## Animations L.P.O. à l'école maternelle Louise Michel

**A** dieu veau, vache, cochon et bonjour les oiseaux! Depuis la récente ouverture du refuge L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans le parc de Tocqueville, l'intérêt pour ces petits volatiles ne cesse de croître.

En effet, l'équipe pédagogique de l'école maternelle Louise Michel a décidé d'organiser différents ateliers avec les enfants pour approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Pour animer ces séances, les professeurs ont fait appel au spécialiste Matthieu Clément, chargé de mission pédagogie à la L.P.O. Auvergne et aux bénévoles passionnés du groupe L.P.O. de Cournon d'Auvergne.

Grâce aux formateurs, les enfants ont appris à reconnaître les oiseaux, à définir leurs besoins et les classer en fonction de leurs spécificités. Puis, c'est au travers du conte et du chant des oiseaux qu'ils ont appréhendé ces animaux d'une toute autre façon.



Enfin, les enfants n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte pour préparer quelques mets qui permettront aux oiseaux de manger cet hiver : boules de saindoux, pommes de pin et bûches de bois garnies de graines...

D'autres interventions sont d'ores et déjà programmées en mai prochain puisque les élèves de moyenne et grande section se déplaceront à La Roche Noire sur le site de l'Ecopole pour une journée d'éveil et d'observation.

## Ateliers créatifs avec Fabienne CINQUIN

**P** ar une programmation riche et diversifiée, le service culturel de la ville de Romagnat tente d'initier les plus jeunes à l'art sous différentes formes. Théâtre, danse, concerts, contes, expositions... tout est mis en œuvre pour éveiller la curiosité des enfants et leur faire découvrir de nouveaux horizons artistiques.



Dans cette optique, le service culturel a organisé une rencontre entre les élèves de l'école de Saulzet-le-Chaud, de l'école maternelle Louise Michel et Fabienne Cinquin. À la fois illustratrice, peintre et affichiste, Fabienne Cinquin a exposé une partie de ses créations dans la Galerie du Parc.

Pour débiter cet atelier, l'illustratrice a présenté son métier à travers les dessins affichés ainsi que les livres pour enfants sur lesquels elle a travaillé. Son métier c'est aussi sa passion. Elle dessine.

Pour son plaisir, certes, mais aussi pour différents éditeurs. Avec son crayon, elle fait naître personnages et décors qui accompagneront le texte de l'auteur. Elle occupe donc une place essentielle dans la triade : éditeur, auteur, illustrateur. Les contes dont elle s'inspire sont intemporels et connus de tous : Alice au pays des merveilles, Pinocchio... Ce qu'elle aime, c'est illustrer des histoires qui ont du relief, où tout n'est pas parfait. Son affection pour les couleurs jaillit d'ailleurs sur l'ensemble de ses œuvres. Ces tableaux vifs plongent les visiteurs dans un monde imaginaire et enfantin qui respire la joie et la tendresse. Captivés par ses paroles, les enfants n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions. Les plus petits ont pu ramener un précieux croquis à l'école, dessiné avec l'aide de l'illustratrice.



# Salles municipales et T.A.D.

## Nouveaux tarifs de location des salles

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

SALLE ANDRÉ RAYNOIRD				
Forfait nettoyage	110,00 €			
Type d'utilisateur	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>e</sup> jour	la journée supplémentaire	Forfait W.E.
Associations locales	257,00 €	147,00 €	117,00 €	374,00 €
Autres associations extérieures - Collectivités territoriales - Syndicats - Partis politiques	430,00 €	320,00 €	256,00 €	686,00 €
Entreprises - Comités d'entreprise - Organismes de spectacle - Autres	1108,00 €	998,00 €	798,00 €	1 906,00 €
Administration pour concours et examens	644,00 €	534,00 €	427,00 €	1 071,00 €
MAISON POUR TOUS D'OPME ET SALLE DES BANQUETS				
Forfait nettoyage	50,00 €			
Type d'utilisateur				Forfait W.E.
Particuliers romagnatois				257,00 €
Associations locales				154,00 €
Employés municipaux				164,00 €
SALLE JACQUES PRÉVERT				
Forfait nettoyage	50,00 €			
Type d'utilisateur	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>e</sup> jour	la journée supplémentaire	Forfait W.E.
Employés municipaux	113,00 €	63,00 €	50,00 €	154,00 €
Associations locales	gratuit			

## Transport à la demande Opme - Saulzet-le-Chaud

**C**e transport à la demande, accessible à tous, est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et il fonctionne bien... desservant régulièrement les villages d'Opme et de Saulzet-le-Chaud pour rejoindre la place d'Armes à Beaumont (lieu de correspondance avec la ligne 12).

Les utilisateurs, en majorité des Opmois, sont maintenant devenus des habitués, ils se sont inscrits à la journée, au mois ou à l'année auprès de Moovicité, du lundi au samedi de 7h à 19h au n° azur 0 810 630 063 (prix d'un appel local) ou sur le site Internet : [www.moovicite.fr](http://www.moovicite.fr).

L'équipe municipale rappelle que cette ligne est à l'essai jusqu'à fin 2012, le parcours et les conditions d'accès ne seront pas modifiés jusqu'à cette échéance.



Les habitants ont toujours la possibilité d'interroger les services techniques municipaux, les interlocuteurs de la centrale de réservation (Moovicité) ou les référents de quartier, M<sup>me</sup> CHAPUT et M. DOR sur ce sujet.

# Politique de proximité



## Visites de quartiers

Les référents de quartiers et l'équipe municipale vous invitent à faire part de vos demandes lors de rencontres entre élus et habitants en mai et juin 2012.

Les lieux et heures vous seront communiqués par affichage municipal et tracts dans les boîtes aux lettres une quinzaine de jours avant.

En attendant ce moment de rencontre, les Romagnatois qui souhaitent exposer leurs demandes peuvent laisser leurs coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone) :

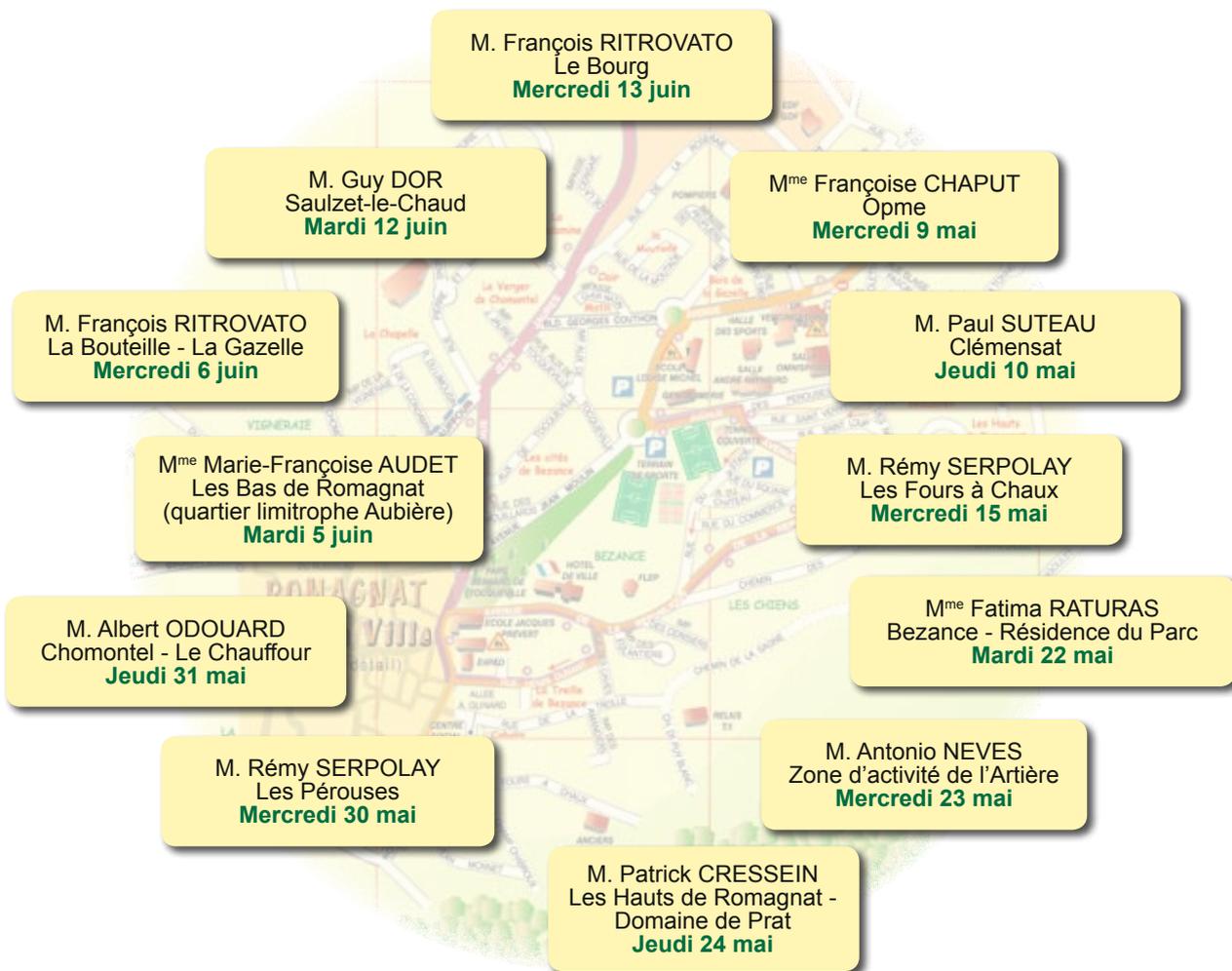
✓ en appelant le n° vert :

**N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

✓ en renseignant le formulaire « Nous contacter » sur la page d'accueil du site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) ;

✓ en se rendant à une permanence de leur référent de quartier.



Plan © Compagnie Générale des Editions Officielles

### RAPPEL DES PERMANENCES DE VOS RÉFÉRENTS

**M<sup>me</sup> Marie-Françoise AUDET**

Reçoit en Mairie, le mardi de 16h à 18h et sur RDV.

**M. Guy DOR**

Reçoit sur RDV.

**M. Albert ODOUARD**

Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M. Antonio NEVES**

Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M. Paul SUTEAU**

Reçoit en Mairie, le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 17h30 à 19h30 et sur RDV.

**M. Patrick CRESSEIN**

Reçoit en Mairie, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 18h à 20h et sur RDV.

**M. François RITROVATO**

Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M<sup>me</sup> Fatima RATURAS**

Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M<sup>me</sup> Françoise CHAPUT**

Reçoit à l'ancienne école, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 19h et sur RDV.

**M. Rémy SERPOLAY**

Reçoit en Mairie le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 18h à 20h et sur RDV.

# ZAC du Prat et de la Condamine

## Développement de l'offre de logements

**D**élimitation des zones, études d'impact, rôle du comité de pilotage... : tous les détails du projet de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) prévu sur les secteurs du Prat et de la Condamine ont été développés lors de la réunion publique du 31 janvier.

Pour orchestrer cette présentation, le Maire François Farret, assisté de Jean-Claude Benay, adjoint à l'urbanisme a présenté les objectifs et les futures phases du projet. La création d'une ZAC sur ces deux secteurs vise à augmenter significativement l'offre de logements.

La commune souffre en effet aujourd'hui d'un parc insuffisant et inadapté à la composition des familles. Elle doit également répondre aux réglementations en vigueur (loi SRU) qui fixe un minimum de 20 % de logements locatifs sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Ainsi, ces aménagements vont permettre de créer 214 logements (60 logements sur le secteur du Prat et 154 sur le secteur de la Condamine) et des équipements collectifs.

La procédure spécifique liée à la création d'une ZAC permettra à la municipalité de garder la maîtrise qualitative de l'ouvrage pendant toute la durée des travaux.

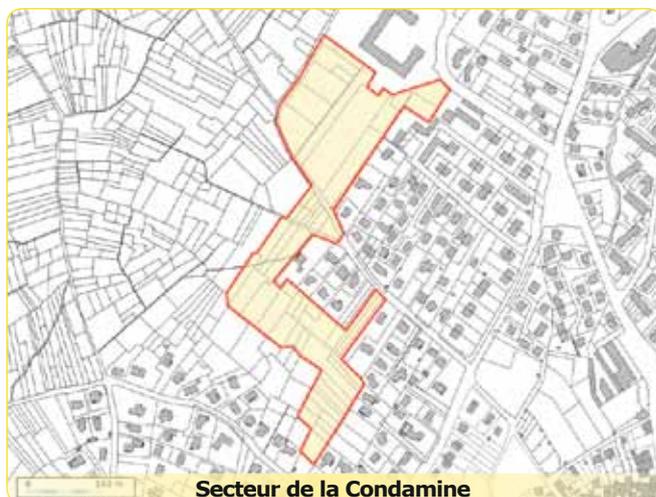
Très prochainement, des études topographiques ainsi que diverses études d'impact (hydraulique, faune/flore...) seront réalisées. Les Romagnatois resteront informés de l'avancée du projet lors de la prochaine réunion publique organisée en juin.

Une exposition des différents scénarios d'aménagement mise en place dans la salle du Conseil a permis de recueillir les remarques des habitants.

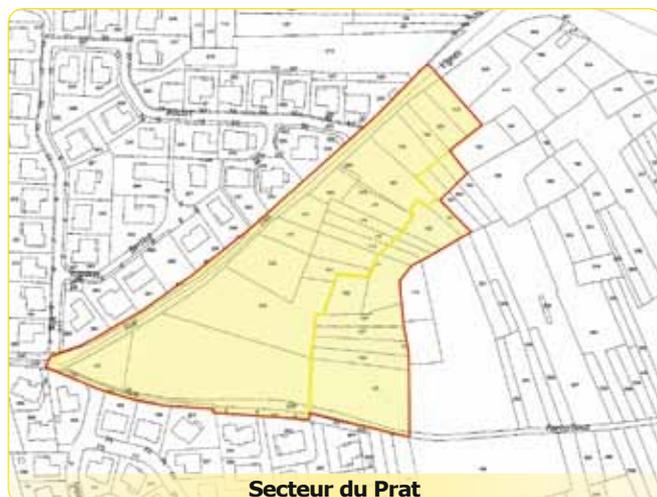


En fin de réunion, à l'issue d'un tirage au sort, sept Romagnatois ont pu compléter le comité de pilotage composé de la commission municipale urbanisme, des techniciens des services concernés (urbanisme, social), des bureaux d'études associés, de représentants de l'ADUHME, du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), de Clermont communauté, de l'établissement public foncier.

Ils participeront à l'étude des scénarios d'aménagement et feront leurs recommandations à l'équipe municipale pour l'aider dans sa prise de décision finale.



Secteur de la Condamine



Secteur du Prat

Le dernier recensement 2009 des populations légales de la commune de Romagnat fait état de 8 394 habitants (source INSEE). Ces résultats seront développés ultérieurement.

## Installation de nouveaux défibrillateurs

**D**ans sa démarche active pour la santé des Romagnatois, l'équipe municipale a récemment installé trois nouveaux Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E.). Ces appareils sont accessibles :

- dans les locaux du Club du 3<sup>e</sup> âge (au Centre Social) ;
- dans la salle André Raynoird ;
- dans la Maison pour tous d'Opme.

Ils viennent s'ajouter aux trois D.A.E. déjà en place sur la commune (au complexe sportif, vers la salle de gymnastique - au niveau de la pharmacie de la place François Mitterrand et à l'extérieur des vestiaires du stade Michel Brun).

En cas d'arrêt cardiaque, ces boîtiers tentent de rétablir l'activité normale du cœur en délivrant un choc électrique. Pour cela, il suffit d'activer l'appareil et de suivre les indications vocales données étape par étape. Une fois les électrodes placées sur le corps de la victime, le défibrillateur analyse de façon automatique l'activité du cœur de la personne et décide également si cela s'avère nécessaire de délivrer le choc.

Du fait de sa simplicité, chaque citoyen est en mesure d'utiliser ce matériel. C'est pourquoi, les D.A.E. ont été mis en place dans des lieux publics

et stratégiques. Confronté à ce type d'accident, vous pourrez intervenir au plus vite pour sauver la victime. Vous devrez alors appliquer les trois gestes essentiels :

### Appeler le 15, masser et défibriller.

Si vous décrochez le défibrillateur placé au complexe sportif, vous serez directement mis en relation avec les secours, ce qui n'est pas le cas des autres défibrillateurs installés.

La réactivité des témoins est un facteur de survie déterminant pour la victime : une minute gagnée c'est 10% de chances de survie en plus.

La municipalité a bénéficié d'une subvention du Conseil général (à hauteur de 50% du montant hors taxes) pour l'achat de ces équipements.

#### A noter :

Une formation gratuite aux premiers secours sera proposée par les sapeurs-pompiers le **mercredi 28 mars de 17 h à 18 h à la Maison pour tous d'Opme.**



SALLE ANDRÉ RAYNOIRD



CENTRE SOCIAL DU C.C.A.S.



MAISON POUR TOUS D'OPME





## URGENT : Élections 2012



- Appel aux volontaires pour tenir les bureaux de vote pour :
- les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012 ;
  - les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

Pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact avec M<sup>me</sup> Malika MICHAU en téléphonant en Mairie au **04 73 62 79 79**.

## Semaine du développement durable



**D**u **1<sup>er</sup> au 7 avril**, la semaine du développement durable se déroulera partout en France. L'objectif de cette manifestation consiste à sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et les inciter à changer leurs comportements.

À cette occasion, toutes les structures (entreprises, collectivités, associations...) sont appelées à promouvoir ces principes.

Pour la troisième année, la municipalité de Romagnat va proposer un ensemble de manifestations dont le programme vous sera détaillé très prochainement.

## Parcours du cœur

**P**our la 4<sup>e</sup> année consécutive, la ville de Romagnat participera aux Parcours du Cœur le **dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012**. Cette manifestation nationale, initiée par la Fédération Française de Cardiologie, a pour objectif de sensibiliser tous les Français aux bienfaits de l'activité physique en matière de prévention des maladies cardiovasculaires.

Différentes animations seront alors programmées tout au long de la journée. Plusieurs circuits de marche, course à pied et V.T.T. seront mis en place pour favoriser la pratique d'activités physiques. Un stand d'information et de dépistage (prise de tension artérielle, mesure du cholestérol, de la glycémie...) sera installé dans la salle du Conseil de la Mairie. Enfin, les sapeurs-pompiers sensibiliseront les visiteurs aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E). Un programme détaillé vous sera communiqué prochainement pour participer à cette journée.



## LES CONTAINERS À DÉCHETS

Il est rappelé que les containers ne doivent être sortis que la veille du ramassage et rentrés le jour même. Par souci d'hygiène publique et pour ne pas encombrer le passage, particulièrement dans les rues étroites, ils ne doivent pas rester en permanence sur la voirie. Merci de votre compréhension.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le Service environnement de Clermont Communauté au **04 73 74 31 00**.

# Déneigement des voies communales



## Viabilité hivernale



**C**et hiver, la neige a fait son grand retour sur le département. À cette période de l'année, le froid accompagné d'épisodes neigeux plus ou moins importants peut rapidement dégrader les conditions de circulation.

Pour lutter contre la formation de verglas et l'accumulation de neige sur les routes romagnatoises, les équipes chargées de la viabilité hivernale sont intervenues. Ce service, mis en place du 18 novembre au 23 mars 2012, mobilise les moyens humains et matériels nécessaires pour dégager les 55 kilomètres de voirie que compte la commune.

Ainsi, en cas de mauvais temps, des agents sont prêts à agir dès 4h du matin et jusqu'à 22h pour maintenir les routes praticables. Deux véhicules sont alors utilisés pour dégager les axes prioritaires ainsi que les voies très étroites des bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud.

Grâce à l'acquisition d'un tracteur supplémentaire, l'accès aux écoles et aux bâtiments publics a été facilité cette année. La tournée des engins varie également en fonction des changements de température et de l'intensité des chutes de neige.

Le suivi des bulletins météorologiques, la surveillance accrue du réseau et l'investissement du personnel des services techniques permettent de passer au mieux cette période.

Ces dernières années, les équipes d'astreinte sont intervenues de façon plus systématique afin de rétablir de bonnes conditions de circulation dans les meilleurs délais.

Quelques rappels sont nécessaires pour maîtriser les caprices des éléments :

- **le sel entreposé dans les 53 bacs à proximité des voies en pente est réservé à l'usage du domaine public et non privé;**
- **les trottoirs doivent être déneigés par les riverains;**
- **le stationnement de voitures peut empêcher le passage du véhicule de déneigement en raison de son important gabarit (lame, épandage). Veillez donc à ne pas gêner le passage de cet engin lors de son intervention.**

D'autre part, l'utilisation massive de sel lors de ces opérations n'est pas sans conséquence. En effet, celui-ci accélère la dégradation des chaussées et favorise la corrosion des véhicules.

Au niveau environnemental, le sel provoque d'importants dysfonctionnements dans le métabolisme des végétaux.

Pour minimiser ces différents aspects, les engins de déneigement sont équipés d'appareils permettant de régler au mieux le grammage du produit dispersé.

L'utilisation de sel n'est d'ailleurs pas systématique. Peu efficace sur les routes à faible trafic, il devient totalement inactif lorsque les températures descendent en dessous de -6°. Dans ce cas, l'emploi de pouzzolane sera privilégié. Cette roche naturelle est un excellent antidérapant sur les chaussées verglacées et son impact sur l'environnement est nul.

Par cette action, la municipalité poursuit ses efforts en matière de développement durable et ce en limitant la pollution des sols.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

Années	Quantité de sel en tonnes	heures sup. majorées	heures sup. non majorées
2006/2007	94	180	
2007/2008	26	100	
2008/2009	160	637	
2009/2010	190	667	
2010/2011	130	501	299
2011/2012 (jusqu'au 24/02)	125	507	300,5

# LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

## LA VIE COMMUNALE en 2011 ANALYSE des ELUS du GROUPE d'OPPOSITION

Vous nous interrogez souvent pour connaître la position que nous avons prise sur tel ou tel sujet, telle ou telle délibération.

En effet, les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal, paraissant dans le journal La Montagne sont rédigés par la mairie, donc par la majorité municipale. Dans d'autres communes, comme Aubière par exemple, les délibérations sont relatées par le correspondant de ce quotidien qui reprend les points de vue de chaque groupe politique.

Nous souhaitons vous informer sur quelques délibérations pour lesquelles **NOUS NOUS SOMMES OPPOSES**.

**Réalisation d'une étude d'opinion pour un montant de 3576 €** pour évaluer la politique municipale ! Nous nous sommes clairement opposés à ce que les Romagnatois supportent cette charge financière. Elle aurait du être financée par les indemnités des élus.

**Cession de la parcelle AV 256** située allée André Guinard, à Logidôme **sur laquelle se trouvait le calvaire ossuaire** pour pouvoir réaliser **2 logements supplémentaires !**

**Dossier du Clos Romain** avec son projet immobilier « **insensé** » situé à l'angle de la rue Maréchal Foch et Maréchal Fayolle. Par trois fois, nous nous sommes prononcés contre l'autorisation donnée au Maire d'ester en justice les riverains constitués en association.

**Investissement de 731 000 € en bâtiments modulaires préfabriqués** pour les terrains de sport. Ce montant nous semble totalement disproportionné pour une telle structure.

**Création d'une ZAC multi sites** sur les secteurs du PRAT et des CONDAMINES avec une augmentation de la surface de 70% (6,9 Ha / 4,05 Ha) par rapport aux zones 1AU du PLU et de 66% du nombre de logements (216 / 129) par rapport à l'approche de 2009.

**Retrait de l'accueil municipal de loisirs sans hébergement** du FLEP afin de le « municipaliser » ! Les membres du Conseil d'Administration du FLEP seraient divisés sur cette décision ? Néanmoins le fichier des

adhérents du FLEP a servi de base de données au Maire pour envoyer un courrier à chacun. Mais où est donc l'autonomie du FLEP si souvent mise en avant ?

**Réfection de la salle des fêtes de Saulzet-le-Chaud.** Nous avons été conduits à nous opposer au projet présenté du seul fait de l'existence d'un fumoir dans un lieu public qui accueille des enfants. Cet élément n'apparaît pas (à notre connaissance) sur les documents de demande de permis de construire. Notre volonté est seulement de respecter la législation en vigueur. Nous avons demandé à ce que la raison de notre position soit stipulée dans le Procès Verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2012 : refus !

**Rachat à l'EPF-SMAF du local situé rue Maréchal Foch qui abrite la police municipale.** Nous n'avons pas pris part au vote du fait que lors de l'achat initial, nous n'avons jamais été consultés, ni même informés.

**Et puis trop souvent,** les documents nécessaires à notre information sont manquants. Volonté délibérée !

**Mais aussi souvent erronés,** comme par exemple lors des élections des Délégués aux Sénatoriales : aucun document mis à notre disposition n'était correct !

Et que dire de **l'implantation d'une antenne relais** à Clémensat en catimini, pour laquelle la majorité semble tout ignorer ou presque, alors que la promesse avait été faite d'en débattre en commission d'urbanisme !

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,  
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

# DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

## Les communes et la règle d'or

Extraits du communiqué de presse publié le 10 Février 2012 par l'Association des Maires de France (AMF), à l'issue de la Conférence nationale des finances locales qui s'est tenue à l'Elysée :

« ...

*Jacques Pélissard, président, et André Laignel, secrétaire général, ont représenté l'AMF et les associations du bloc local à la conférence nationale des finances locales qui s'est tenue ce matin à l'Elysée...*

*Au nom de l'ensemble des associations nationales d'élus du bloc local, Jacques Pélissard a précisé que les communes et communautés de France étaient particulièrement conscientes de la gravité de la situation économique et financière de notre pays et prêtes à apporter leur contribution à **l'effort de maîtrise de la dépense publique**, mais dans le cadre d'un véritable **pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités locales**.*

*Le pacte devrait être fondé sur un diagnostic, des objectifs et des politiques partagés.*

*Au-delà des questions de méthode de travail à mettre en place pour permettre un dialogue constructif, il a souligné, au nom des associations d'élus du bloc local, **les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités, le gel des dotations de l'Etat, la stabilisation des effectifs depuis 2009/2010, et la recherche d'une plus grande mutualisation grâce aux nouvelles dispositions sur l'intercommunalité**.*

*Il a demandé que soit reconnue la valeur des services publics de proximité rendus par les communes et communautés pour répondre aux besoins des populations.*

*Il a également insisté sur l'impérieuse nécessité de **préserver les capacités d'investissement des collectivités et de mettre un coup d'arrêt à la prolifération des normes législatives et réglementaires, faute de quoi la maîtrise des dépenses sera impossible...***

Al'heure où chacune des communes de France s'efforce de boucler son budget primitif pour l'année 2012, il paraît bon de rappeler, à travers ce communiqué, dans quelles conditions elles sont amenées à construire ce budget : faire face à une nécessité croissante de prise en charge des services publics, notamment des services de proximité, pour pallier le désengagement de l'Etat, que ce soit à travers ses effectifs ou ses dotations aux collectivités territoriales.

Il est quand même un peu grossier de montrer les collectivités territoriales comme de mauvais élèves, en pointant du doigt l'augmentation du nombre de leurs effectifs et en leur susurrant à l'oreille la volonté de les voir maigrir, quand celles-ci tentent seulement de répondre à la nécessité de combler la baisse des effectifs de l'Etat (éducation, police, services publics,...).

La vocation des communes, dont il faut rappeler la libre administration en vertu de l'article 72 de la Constitution, est d'offrir aux citoyens ces services de proximité qu'ils sont en droit d'attendre d'une nation évoluée comme la nôtre, construite sur un socle de valeurs sociales plus humanistes que libérales.

Encore faudrait-il leur donner (ou leur laisser...) les moyens de le faire, et la règle d'or, ce remède miracle dont on nous rebat les oreilles et qu'on semble envisager d'appliquer aux communes, ne pourra être autre que celle qui se souciera de conserver avant tout des valeurs humaines dans ces relations de proximité.

**Paul SUTEAU**

Président du groupe majoritaire

« Romagnat avec vous »

## Spectacles vivants



© Jean-Louis FERNANDEZ

**Texte :** Heiner MÜLLER • **Texte français de :** Renate et Maurice TASZMAN • **Mise en scène :** Johanny BERT • **Assistant mise en scène :** Antoine TRUCHI • **Dramaturgie :** Julie SERMON • **Scénographie :** Kristelle PARÉ • **Création musicale et interprétation sur scène :** Thomas QUINART • **Formes marionnettiques :** Judith DUBOIS • **Construction décor :** Carl SIMONETTI, Pierre-Yves LOUP-FOREST • **Jeu :** Pierre-Yves BERNARD, Maxime DUBREUIL, Maïa LE FOURN, Christophe NOËL • **Lumière :** Guillaume LORCHAT • **Régie générale et création vidéo :** Stephen VERNAY.

**Genre :** Théâtre et marionnettes

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

**Durée :** 1 h 20

« L'Opéra du Dragon » de H. MÜLLER  
par le Théâtre de Romette

**Judi 5 avril à 20 h 30**



Il était une fois un peuple qui, de lui-même, s'était placé sous l'empire du dragon par crainte du choléra. En contrepartie, le monstre réclame chaque année son tribut de chair fraîche que les citoyens livrent sans frémir. Jusqu'à ce que Lancelot, le héros, ne supporte pas de voir les yeux d'Elsa promis au dragon...

L'Opéra du Dragon d'Heiner MÜLLER impressionne par sa sobriété incisive et son inventivité constante.

Quatre comédiens, dont une récitante, manipulent à vue des « corps-costumes », leur insufflant mouvement, voix et présence tandis que le musicien Thomas QUINART, à la fois DJ et homme-orchestre, les accompagne de son insolite ménagerie sonore. Tous induisent avec humour et poésie un dialogue subtilement réglé entre mots, sons et gestes.

**Lieu :** Salle André Raynoird

**Public :** Tout public

**Renseignements :** ☎ 06 84 80 52 51

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51



© Joëlle EPP

**Paroles et Musique :** Delphine COUTANT • **Interprètes :** Delphine COUTANT (chant, violon), Maude TRUTET (voix, harmonium indien), Line TAFOMAT (voix, zambumba) et Ronan PRUAL (contrebasse, basse électrique) • **Mise en scène :** Hervé MAIGRET • **Lumière :** Caroline GABARD • **Son :** Julien CLIMENT • **Costumes :** Odile RAITIÈRE - Organdi • **Photos :** Joëlle EPP • **Avec la participation de :** Nicolas BONNEAU (écriture des transitions) • **Production :** Comme le café • **Co-production :** Scènes de Pays dans les Mauges • **Production exécutive et conseil artistique :** Samuel PASQUIER • **Diffusion :** Les Martins Pêcheurs.

**Genre :** Chansons pour trois voix et contrebasse

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

**Durée :** 1 h 30



« Cristal » - Delphine COUTANT  
dans le cadre du 13<sup>e</sup> festival  
« On connaît la chanson »

**Samedi 28 avril à 20 h 30**

Chanteuse et violoniste, fidèle à ses recherches mélodiques, Delphine COUTANT approfondit ici son travail sur les timbres de la voix et de celui si proche des instruments à cordes, en donnant aux textes et aux mélodies un écrin, une enveloppe précieuse, tant musicale que visuelle.

Deux chanteuses l'accompagnent sur ce projet : Line TAFOMAT, issue du chant gospel et des musiques actuelles, ainsi que Maude TRUTET, dont la voix puise dans des pratiques indienne et araboandalousse. Toutes les trois, aux identités et aux voix si différentes, se rejoignent avec bonheur et simplicité dans l'exploration de ce qui fait nos racines, accompagnées par la basse électrique ou la contrebasse de Ronan PRUAL.

Et le corps s'engage lui aussi, dans un rapport charnel avec la musique : Hervé MAIGRET, chorégraphe, signe la mise en scène de ce spectacle sensible, ponctué de ci de là des textes de Nicolas BONNEAU.

**Lieu :** Salle André Raynoird

**Public :** Tout public

**Renseignements :** ☎ 06 84 80 52 51

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

## Spectacles vivants

### TOUT S'EMBALLE !



© C<sup>ie</sup> Balafon

**Chant :** Pierre CASTELLAN • **Batterie :** Pierre CASQUARD •  
**Basse :** Patrice GUERS • **Guitare-Clavier :** Jérémy RASSAT.

**Genre :** Concert – Rock festif pour enfants

**Tarifs :** 9 € (plein) – 5 € (réduit)

**Durée :** 1 h

« Tout s'emballe ! » par la C<sup>ie</sup> Balafon

**Mercredi 9 mai à 15 h**

Avec Balafon, point de berceuse au programme, « Tout s'emballe ! » est un concert tout public ultra entraînant. Les chansons teintées rock racontent des histoires, des peurs et des joies d'enfant, un pique-nique à la plage, une maison hantée, une rencontre folklorique avec Youri Gagarine et avec des moustiques québécois... Une heure de fête sur des rythmes endiablés !

En route pour de nouvelles aventures, de grandes sensations, des péripéties et des petits frissons...

Batterie qui tape, riff de guitare, synthé déchaîné, une casquette à l'envers et c'est parti pour un vrai concert de musiques actuelles pour enfants mais aussi pour les grands.

Ce concert-bal est un vrai moment de partage, où petits et grands dansent et s'enthousiasment ensemble.

**Lieu :** Salle André Raynoird

**Public :** Jeune public

**Renseignements :** ☎ 06 84 80 52 51

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51



© C<sup>ie</sup> ETC...ART

**Mise en scène :** Danielle KUKOVICIC, Pierre JAILLET •  
**Peintures :** Fabien HAREL • **Avec :** Véronique PILIA, Christine BARD, Philippe GEORGES, Anne GAYDIER, Luc BONY.

**Genre :** Théâtre humour

**Tarifs :** 9 € (plein) – 5 € (réduit)

**Durée :** 40 min

« Pauvres mais fiers » d'après la BD de TRONCHET par la C<sup>ie</sup> ETC...ART

**Jeudi 24 mai à 20 h 30**

Il s'agit de l'histoire de deux familles : les Poissard et les Landry. Les premiers, pauvres, vivent dans une caravane sur un terrain vague et croient naïvement qu'un monde meilleur est toujours possible. Les seconds, « voisins des Poissard », très riches et humanistes de pacotille, regardent le monde avec la compassion de ceux qui ont tout. Tronchet dessine avec un trait et une écriture acérée la vie quotidienne de ces deux familles. La Compagnie ETC...ART met en scène leurs rencontres improbables et arrive à nous faire rire d'un monde toujours plus noir..

A trop faire les voyeurs, on ne sait comment mais l'on se retrouve sur le tapis des Landry à discuter avec les Poissard en vainqueurs heureux d'une entourloupe finement louchée et nos papilles gustatives sont invitées à festoyer. Que de sens exploités ! Sociétale à souhait... marquant la fracture sociale avec justesse, cette pièce nous épargne les théories et les grands discours.

**Lieu :** Salle André Raynoird

**Public :** Jeune public

**Renseignements :** ☎ 06 84 80 52 51

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

# Union des Professionnels de Romagnat



## Bienvenue à

### « L'Union des Professionnels de Romagnat »,

La toute jeune association qui regroupe les commerçants, artisans, industriels et professions libérales de Romagnat.



[upromagnat@ville-romagnat.fr](mailto:upromagnat@ville-romagnat.fr)

Un entretien avec Monsieur José Da Silva propriétaire du garage de la Piscine à Romagnat, récemment élu président de cette association.

### **Monsieur Da Silva, pourquoi avoir créé cette association ?**

« Il y a quelques mois, la municipalité de Romagnat nous a présenté son projet de rénovation du centre ville, qui devrait entraîner de profondes modifications dans le paysage urbain et contribuer à l'attractivité de notre commune et au développement de nos entreprises.

Nous avons pu, à cette occasion, rencontrer Monsieur le Directeur Régional du Commerce et de l'Artisanat auprès de qui la municipalité a déposé un dossier de demande de subvention au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) qui permettra de financer une partie des travaux qu'elle aura à conduire, mais aussi d'aider les entreprises de Romagnat dans d'éventuels projets de modernisation, d'agrandissement, ou de développement d'activité.

Nous sommes quelques-uns à avoir reçu ces informations comme une opportunité qu'il fallait faire partager au plus grand nombre. Très vite l'idée de création d'une association de chefs d'entreprise a germé dans nos esprits. »

### **Quels sont les objectifs de cette association ?**

« L'objet de cette association est :

- la représentation, la promotion et la défense des intérêts collectifs et individuels des adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- l'élaboration et la mise en place de programmes de défense, de maintien et de développement de l'activité économique des membres, et de façon générale, de l'activité économique locale. »

### **Avez-vous d'ores et déjà des projets d'action ?**

« Nos projets se divisent en deux grands axes :

1. créer une dynamique entre les artisans, commerçants et entrepreneurs et leur faire bénéficier du financement du FISAC ;
2. créer des événements qui contribueront à la notoriété de nos entreprises, à leur développement et au développement de notre commune. »

### **Pouvez-vous nous parler de ce « FISAC » ?**

C'est la municipalité qui a pris l'initiative de rencontrer les représentants du Ministère du Commerce et de l'Artisanat. C'est elle qui, en relation avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, va accompagner les entreprises dans le montage des dossiers.

Le FISAC est un plan d'intervention sur 3 ans qui sera destiné à accompagner :

1. La restructuration du centre bourg avec les travaux d'aménagement urbain importants qui vont débuter cette année.
2. La dynamique collective voulue par les artisans, commerçants et entrepreneurs en se fédérant, pour qu'ils soient plus forts, plus écoutés par les pouvoirs publics et à l'initiative du développement économique.
3. Le financement de travaux d'amélioration de l'outil de travail par le versement, sous certaines conditions, d'aides directes aux entreprises (modernisation, développement, sécurisation des locaux, rénovation de vitrines, investissements pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...). Ces aides pouvant être versées conjointement par l'État et par la municipalité de Romagnat.

## Quels sont vos projets en matière d'évènements ?

Pour cette première année d'existence et afin de faire connaître notre activité, nous ferons en sorte d'accompagner les évènements sportifs ou associatifs qui sont déjà programmés. D'ores et déjà, nous avons décidé de nous impliquer dans la promotion de « La Romagnatoise » une compétition de course à pied bien connue dans notre commune. Pour les années suivantes, nous élaborerons un programme d'actions qui nous sera propre.

## Quel est votre souhait en tant que Président de cette association ?

Mon objectif est de regrouper le maximum de chefs d'entreprise au sein de notre association, afin qu'une vraie dynamique puisse s'installer.

Je souhaite que tous ensemble nous puissions œuvrer pour le développement de nos activités. Pour cela, la prochaine étape est la proposition d'une rencontre avec tous les commerçants, artisans, industriels et professionnels libéraux :

**Le 26 mars à partir de 19 h 30,  
au restaurant « Le Bistrot de Valérie »  
19 rue Fernand Forest  
Zone d'activité de l'Artière**

Cette rencontre nous permettra d'entendre les attentes de chacun et de monter un véritable programme d'action.

**Merci Monsieur Da Silva, Romagnat info  
souhaite longue vie à votre association.**

## Nouveaux commerces

**NOUVEL  
ARTISAN**



**NOUVEAU  
COMMERCE**





## Athlètes et dirigeants toujours performants



**L**es championnats d'Auvergne hivernaux ont apporté leur lot de satisfaction :

En salle, Arnaud Basset obtient la médaille d'argent sur 800 m tandis que Florian Gerbe récolte le bronze sur le 1 500 m espoirs.

Lors des championnats d'Auvergne de cross disputés à Aurillac dans des conditions hivernales difficiles, le cross court a permis à une excellente équipe romagnatoise de monter sur la deuxième marche du podium juste derrière les « intouchables » de Clermont Athlétisme.



Très belle performance pour Cyril Merle (5<sup>e</sup>), Florian Gerbe (10<sup>e</sup>), Jérémie Talvas (11<sup>e</sup>) et Arnaud Basset (17<sup>e</sup>).



Sur le cross long, Pierre Seguin obtient une très satisfaisante 28<sup>e</sup> place. Chez les féminines, très belle course de Gisèle Camilleri qui termine 3<sup>e</sup> et de Aurélie Compte (19<sup>e</sup>).



L'équipe dirigeante, quant à elle, s'active pour que **la prochaine édition de La Romagnatoise (5 et 10 km) disputée le 22 avril**, se passe au mieux. Le jour de la compétition, près de 70 bénévoles seront sur le terrain pour permettre aux coureurs de s'exprimer dans les meilleures conditions.

Les deux distances proposées attirent chaque année quelque 200 concurrents et les meilleurs régionaux ont inscrit leur nom au palmarès de ces dernières années : Bringer (champion du monde de trail par équipe en 2011), Bresle (détenteur du record du 10 km), Hafnaoui, etc.

Chez les féminines, on retrouve entre autres au palmarès les noms de Myriam Lamure, Marion Lorblanchet, internationale de triathlon. Le record du 10 km a été battu l'année passée par la Kenyane Charity Theury.

Si les premiers sont particulièrement bien récompensés, tous les participants reçoivent un cadeau.

Les enfants ne sont pas oubliés puisque trois courses adaptées à leur âge leur sont proposées et tous ont droit à une médaille et une récompense particulière.

La remise des prix à 12 h devant la salle polyvalente, avenue des Pérouses, permet ensuite à chacun d'échanger ses impressions tout en profitant d'un buffet/apéritif.

La somme de un euro, prélevée sur chaque inscription, est remise lors de l'apéritif à l'association Clair de Lune de Puy Giroux.

<http://www.asrathle.fr>

## Le basket en haut du panier !



**A**près 14 années de présidence, Gilles Refouvelet et son équipe ont passé la main en fin de saison dernière. Durant cette période, le club a connu près de dix montées pour toutes ses équipes

seniors et l'équipe fanion est passée du niveau départemental au niveau régional avec en point d'orgue un passage au plus haut niveau régional : la Régionale 1.

Forte de ce bilan, l'ancienne équipe dirigeante peut partir la tête haute après quasiment une décennie et demie d'investissement et de bénévolat au service de la section basket.

Emmené désormais par un bureau jeune et dynamique, faire aussi bien va être difficile pour notre club, mais le challenge n'en est que plus beau !

Cette année, l'équipe 1 garçon joue encore en régionale 2 et se bat à chaque match pour son maintien parmi les 20 meilleurs clubs auvergnats.

L'équipe 2, mélange de jeunes joueurs et de joueurs d'expérience n'ayant plus leurs jambes de 20 ans, découvre cette année le plus haut niveau départemental. Mais cette saison, la fierté du club est l'équipe senior féminine qui tutoie les sommets de la départementale 1 (qui est l'antichambre

du niveau régional). Gageons que ce niveau sera bientôt le leur dans les années à venir car le club a, bien évidemment, la volonté de s'inscrire dans la durée au niveau régional, tant pour les filles que les garçons.

Le projet le plus ambitieux du nouveau bureau est de développer la formation des jeunes basketteurs romagnatois.

Que vous soyez néophytes ou confirmés, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au sein de notre section où, en plus de l'aspect purement basket, vous pourrez profiter d'un encadrement de qualité, dans un club familial dont les valeurs sont convivialité, respect de l'autre et bien sûr esprit d'équipe.

En cette année olympique, vous souhaitez faire découvrir le basket à votre enfant ou ce dernier se sent l'âme d'un futur Tony Parker : n'hésitez pas et venez faire un essai sans aucun engagement.

**Vous pouvez contacter notre secrétaire Vaihere Bailly au 06 32 62 93 51 ou le président Xavier Martres par mail :**

✉ [xmartres@free.fr](mailto:xmartres@free.fr)

**ou par téléphone au 04 73 69 79 09.**

## Fête de la rue

**L'**association « Fête de la rue » vous invite à participer aux prochaines manifestations qu'elle organise :

- **Samedi 21 avril 2012 de 7h à 22h :** vide grenier - brocante, avenue de la République ;
- **Dimanche 24 juin 2012 :** Traditionnel repas de la Fête de la Rue (rue Maréchal Foch) ;
- **Samedi 15 septembre 2012 :** Vide grenier - brocante, avenue de la République.

**Renseignements au 04 73 62 06 77.**



# Comité Sourire Espoir Patience



remercie avec beaucoup d'émotion :

**le Rugby Club de Riom** pour le don fait suite au match du dimanche 13 novembre 2011 :



**la chorale Chant'Opme et les amis de l'Auzon de Chanonat** pour le don à l'issue du spectacle du samedi 4 février 2012 :



**le Lions Club international Cournon Rives d'Allier** pour le don du 26 janvier 2012.

Tous ces dons sont versés à la **Fondation ARSEP** (Aide à la Recherche de la Sclérose En Plaques), par le biais du **comité Sourire Espoir Patience**, afin que la recherche progresse !!!!!

**Si vous aussi, vous souhaitez aider la recherche, n'hésitez pas à nous contacter !!!!!**

## Comité Sourire Espoir Patience

Fondatrice M<sup>me</sup> LECLERC GONZALEZ Irène

06.61.40.37.29 ou 04.73.27.70.59

email : [arsep.romagnat@orange.fr](mailto:arsep.romagnat@orange.fr)

Site Internet : <http://comite-sep.doomby.com>

## Date à retenir

**SAMEDI 10 MARS 2012 à 20H 30**

à Veyre-Monton, salle Harmonia,

Le comité Sourire Espoir Patience, organise une soirée chorale avec :

**les chants polyphoniques de Géorgie de Cournon et le chœur de chambre de Clermont-Ferrand**

**VENEZ NOMBREUX SOUTENIR LA RECHERCHE !!!!!!!!!!!!!**



## Avis aux associations

La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 79 de juin est le 11 mai 2012.

Les changements de coordonnées destinés à paraître dans l'agenda 2013 doivent parvenir au service communication avant la période estivale.





## ÉDITO

Le RTC a tenu son assemblée générale le 10 décembre 2011 concluant une saison 2010/2011 riche en résultats et en manifestations de tout genre.

Cette assemblée générale était l'occasion pour Pierre Lunaud et Dolorés Tartiere de passer le flambeau après de nombreuses années aux postes de président et de trésorière.

Nous les remercions vivement pour leur travail et leur investissement qui ont contribué à l'épanouissement du RTC.

Le nouveau président, Alain Causse et la nouvelle trésorière Nathalie Greliche ont été élus par les membres du comité directeur en séance du 12 décembre 2011.

Comme d'habitude, un apéritif et une soirée dansante concluaient l'assemblée générale placée sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Les inscriptions sont encore possibles, renseignements au club :  
09 53 50 36 97 / 04 73 61 14 62  
Fabien Dumoussat : 06 83 17 53 57

**Des permanences sont assurées tous les samedis de 11 h à 12 h au Club House**

## COMPÉTITIONS

### DE LA GRAINE DE CHAMPION: TEP DES 9 ANS

En ouverture de la saison 2012, le RTC a organisé un Tournoi à Enjeu Permanent (TEP) réservé aux enfants de 9 ans (nés en 2003). Tout au long de l'après-midi, seize enfants de ROMAGNAT et des clubs voisins ont alterné des temps de match et de détente autour d'ateliers créatifs proposés par les bénévoles du club. Tous se sont dépensés sans compter sur nos courts couverts. La victoire est revenue à une joueuse du RTC, Margaux Roux après un match très disputé. Médailles et coupes ont récompensé les participant(e)s.

Enfin, la journée s'est clôturée par un goûter de saison : une galette des Rois pour l'enchantement des petits et des grands.

Un grand merci aux bénévoles chargés de l'organisation qui ont permis la réussite de cette journée.



**RAPPEL : TEP 6/7 ans: 18 mars 2012**

### TOURNOI SÉNIOR

Cette année, le tournoi s'est déroulé du 11 au 28 janvier 2012. La participation a été conforme aux attentes avec 150 inscriptions: 42 femmes et 108 hommes.

Les tableaux féminins et masculins très relevés ont donné lieu à des matchs d'une grande qualité.

Angélique Laffon (Cournon TC) 5/6 bat Marion Monghal (US Issoire) 15 sur le score de 6/3 6/7 6/3.

Cyril Bellamy (ASM) 3/6 bat Clément Raymond (ASM) 2/6 sur le score 6/3 6/3.

Un merci tout particulier aux bénévoles qui ont assuré les permanences (parfois tardives) sur les 3 semaines de compétition.

### MATCHS PAR ÉQUIPES

Des rencontres par équipe jalonnent actuellement la vie du RTC et plusieurs d'entre elles occupent des places d'honneur.

**VENEZ NOMBREUX POUR LES ENCOURAGER**

# Comité de jumelage

## Assemblée Générale



Vendredi 25 novembre, Alain JAMMES, président du Comité de Jumelage, convoquait l'Assemblée Générale annuelle. Nous ont fait l'honneur de leur présence, Madame Laurence MIOCHE-JACQUESSON conseillère générale et conseillère municipale, Messieurs François FARRET, maire et François RITROVATO, adjoint à la culture. Était excusé Monsieur Alain NÉRI sénateur.



Devant une nombreuse assistance, notre président, après le mot de bienvenue, donne la parole à Nicole LECLERC, secrétaire, pour nous présenter le bilan moral de l'année 2011 comprenant les points ci-dessous :

- le raid cycliste entre Romagnat et Licciana, périple de 800 km par 4 cyclistes et 2 accompagnants du 31 mai au 04 juin ;
- mise en service de notre nouveau site Internet le 08 juin ;
- fin juin, la visite d'une trentaine de nos amis italiens avec participation à la fête de la rue à laquelle Didier SANCHEZ a bien voulu nous associer ;
- à l'invitation du Député Européen André WEBER, du 10 au 15 octobre, la visite du parlement européen à Bruxelles ainsi que des villes de Bruges et Gand en présence d'une délégation de Licciana Nardi ;
- la reconduction des cours d'Italien dispensés par Rose FICETOLA. Ils se déroulent en deux groupes, les lundis de 19h à 20h30 pour les débutants et les jeudis aux mêmes heures pour les confirmés.



Puis Anne-Marie LAYDIER trésorière, a rendu compte du bilan financier. Comme le rapport moral, il est approuvé à l'unanimité.

Suite à deux démissions, Angéla MENUTTI et Félix GIOA, Félicia JUAREZ et Frédéric GUIBERT ont été élus respectivement dans le collège membres actifs et le collège membres associatifs.

Suite à cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le mardi 6 décembre pour élire les membres du bureau.

Après les diverses interventions de nos élus, la soirée se clôtura par un apéritif suivi d'un repas italien : cette année, « lasagnes al forno » étaient à l'honneur. Un régal! Chaque convive se doit de remercier toute l'équipe l'ayant préparé notamment Ginette JAMMES et Anny CHAUVÉ.

Notre président nous donnait rendez-vous le vendredi 20 janvier pour la dégustation de la galette des rois.



# Comité de jumelage



A cette occasion l'ensemble des participants a entériné l'idée :

- de la visite d'une institution de notre République : le Sénat ;
- d'un futur deuxième jumelage, puisque celui en gestation avec la ville slovaque de BYTCA semble fortement compromis en raison des difficultés économiques que rencontre cette ville. Ainsi, un groupe de réflexion a été formé.

Pour les festivités de notre quinzième anniversaire du jumelage avec nos amis italiens, nous devons attendre le mois de mai où auront lieu les prochaines élections municipales de Licciana.

**Pour nous contacter :**  
**COMITÉ DE JUMELAGE**  
**CARREFOUR DES ÉCHANGES**  
**5 RUE DU MARÉCHAL FOCH**  
**63540 ROMAGNAT**  
**Tél. : 04 73 62 08 24**

**ou en consultant notre site Internet :**  
**<http://www.jumelageromagnat.com>**

## LE BUREAU

FONCTION	COLLÈGE	Nom Prénom
<b>Président d'Honneur</b>	Maire de ROMAGNAT	FARRET François
<b>Membres d'Honneur</b>	Ancien Maire	SAUVADET Jean-François
<b>Président</b>	Associations	JAMMES Alain
<b>Vice-Présidents</b>	Municipalité	JOACHIN Michel
	Membres Actifs	LE MESCAM Alain
	Associations	HUGOND Andrée
<b>Trésorier</b>	Membres Actifs	LAYDIER Anne-Marie
<b>Trésorier Adjoint</b>	Associations	GUIBERT Béatrice
<b>Secrétaire</b>	Membres Actifs	LECLERC Nicole
<b>Secrétaire Adjoint</b>	Municipalité	SERPOLAY Rémy
<b>Membre</b>	Municipalité	RITROVATO François

## LE CONSEIL D'AMINISTRATION

COLLÈGE MUNICIPALITÉ	COLLÈGE MEMBRES ACTIFS	COLLÈGE ASSOCIATIF
BENAY Jean-Claude	BASTARD Gérard	BRIQUET Jean-Jacques (Pompiers)
DAUPLAT Marie-Hélène	BRUGIERE Jean-Claude	BRIQUET Marie (Comité des Fêtes)
DOR Guy	CHAUVE Anny	FEL Jeannine (FNACA)
JOACHIN Michel	JUAREZ Félicia	GUIBERT Béatrice (ASR Athlétisme)
NEVES Antonio	LE MESCAM Alain	GUIBERT Frédéric (Comité des Fêtes)
RITROVATO François	LASSERRE Francis	HUGOND Andrée (Comité des Fêtes)
SCHNEIDER Jacques	LAYDIER Anne-Marie	HUGOND Jean Louis (Don du Sang)
SERPOLAY Rémy	LECLERC Nicole	JAMMES Alain (ASR Rugby)
PRADEL Claude	VANNINI Amélie	LECLERC Henri (Éveil Romagnatois)

## LES PERSONNES NÉES EN 1952

Nous sommes à la recherche des personnes nées en 1952, en vue de nous réunir pour nos soixantes printemps. Nous aimerions fêter cet événement autour d'un repas de l'amitié. Si vous êtes intéressés par l'idée, vous pouvez prendre contact avec M<sup>me</sup> Nicole CEBALLOS au 04 73 61 18 50.

Vous pouvez également participer à notre réunion d'information prévue **le vendredi 30 mars 2012 à 20 h, salle de réunion au Carrefour d'échanges (à côté de la Médiathèque communautaire).**

# P'tits loups de Kathmandu

## Soirée caritative



**P**'tits loups de Kathmandu avec le soutien du service culturel de la Mairie et d'*Impulsion classique*, organise une soirée dans la salle André Raynoird du complexe polyvalent, avenue des Pérouses, le **samedi 24 mars 2012 à 18 h 30** (entrée 10 euros, tarif réduit 5 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans).

« Quand se mêlent nos passions »



Trio Spiritus

Au programme :

- Diaporama accompagné par Yoann Couix (flûte);
- Concert avec Trio Spiritus
- 🌐 <http://www.impulsionclassique.fr>;
- Restauration et buvettes;
- Surprise pour les amateurs de belles images et sensations fortes;
- Rencontre avec les musiciens, l'équipe des p'tits loups fraîchement rentrée de leur voyage au Népal et nos amis de la haute montagne.

Les bénéfices serviront aux projets de solidarité pour les femmes. Ce sera aussi l'occasion de découvrir notre exposition à la médiathèque de Romagnat **du 6 au 30 mars 2012**



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie au 06 77 76 42 28 et découvrir notre site :

🌐 <http://ptits-loups-de-kathmandu.com>  
✉ [ptitsloupsktm@orange.fr](mailto:ptitsloupsktm@orange.fr)

Et bien sûr pour nos amis sportifs vous pouvez dès à présent vous inscrire au challenge trail « la népalaise » que nous organisons le **17 juin 2012**.

Inscription en ligne et renseignements :

🌐 <http://chal.trail.nepalaise.free.fr>  
✉ [ptitsloupsktm@orange.fr](mailto:ptitsloupsktm@orange.fr)





L'Éveil profite de cette page pour vous communiquer le calendrier de ses activités pour la saison 2011-2012.

La rentrée de septembre a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de notre association.

Patrick Lihard a laissé place à son vice-président Thierry Malmezat après un « double quinquennat » de présidence de l'Éveil.

Tous les membres de l'Éveil ainsi que les personnes extérieures à la société ont pu apprécier sa disponibilité, son engagement, son écoute, sa rigueur et son sens des responsabilités. C'est d'ailleurs pour toutes ces qualités qu'il continuera à nous accompagner au sein du Conseil d'administration.

Le nouveau président, Thierry Malmezat, pourra compter sur le soutien de Jorge Fernandez (nouveau vice-président), de Christophe Thave (trésorier) et d'Anna Di Tommaso (secrétaire). Soutiens fidèles et gage de continuité dans le travail, car, ces quatre personnes totalisent (en cumulé... quand même, ils sont encore jeunes !) plus de 130 ans de présence au sein de l'Éveil.

130 ans, c'est aussi l'âge que l'Éveil aura en 2013. Les musiciennes et musiciens des différents orchestres préparent déjà les festivités liées à cet anniversaire (concert, animations diverses, enregistrements, livre, expo photo...).



Orchestre école de musique

La direction des orchestres et de l'école de musique reste confiée respectivement à Cédric Manenc, Cédric Lihard et Christian Ledieu. Ces orchestres ont produit un spectacle de grande qualité lors du dernier concert de S<sup>te</sup> Cécile le 20 novembre.

La banda *Les Buffadoux* a animé avec brio (et courage avec le froid) le Téléthon en décembre et la fête des commerçants de Clermont.



Band'a l'Éveil : les Buffadoux

Le Big band *Rock'magnat* poursuit ses répétitions avec application. L'objectif 2012 est la réalisation d'une maquette (mini CD), indispensable à son développement, afin de pouvoir se produire dans des festivals ou des concerts.

Le *Concert de Printemps* de l'École de musique (Complexe polyvalent – salle André Raynoird) est programmé **le samedi 5 mai à partir de 15h** avec un nouveau répertoire et beaucoup de surprises de la part des élèves et de leurs professeurs.

La *Batterie-fanfare* assure toujours son rôle de clé de voute de l'association dans les manifestations officielles sur la commune (19 mars FNACA, 29 avril Jour du Souvenir, 8 mai, 14 juillet...) et les diverses manifestations sur le département.



Batterie Fanfare

Le mois de juin sera traditionnellement consacré à l'organisation des examens individuels de la Confédération Musicale de France (où l'Éveil devrait présenter une soixantaine d'élèves) et à la préparation de la Fête de la Musique avec la participation des différents orchestres.

Pour plus de précisions sur nos activités, consultez notre site internet [www.eveil.romagnatois.free.fr](http://www.eveil.romagnatois.free.fr). Une fois de plus, nous espérons vous rencontrer nombreux pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.



# Téléthon 2011



## La mobilisation de tous a permis un résultat inespéré



**L**e Téléthon a commencé un peu plus tôt avec la soirée « Beaujolais nouveau » dont les bénéfices lui sont intégralement reversés.



Environ 200 personnes ont participé à cette soirée qui a permis de recueillir 1 729,28 € (dont 160 € de dons) grâce à l'aide de la commune, d'API RESTAURATION, de RYHTM'MUSIC, de CHRONODRIVE, de Daniel LARGE (le viticulteur), de la boulangerie LACOMBE et de nombreux bénévoles. Le vin était bon et l'ambiance sympathique !!

Le Téléthon a continué ensuite dans la rue avec la vente des porte-clés. Par tous les temps, les vendeuses étaient toujours présentes. Un grand merci à elles.

Le 2 décembre, un concert gratuit a été donné à l'église avec les chorales « Et si on chantait » de ROMAGNAT et « À travers chants » de COURNON sous la direction de Cécile BONNIGAL. Un public connaisseur et chaleureux les a encouragés. Le vin chaud servi sous le kiosque a réconforté les chanteurs et les généreux donateurs !

Le samedi matin, rendez-vous était donné par l'ASR Athlétisme pour la traditionnelle *Foulée de l'Espoir* qui reliait les deux unités du Centre Médical Infantile. La Banda de l'Éveil Romagnatois et le groupe SAMBATIDA les attendaient à Puy Giroux ainsi que les chauffeurs des camions du Téléthon Trucks Tour du Pays de Combronde.

Après un peu de musique et un petit réconfort, tout le monde regagnait la cour de la Mairie pour un autre concert suivi d'un apéritif en Mairie. Les chauffeurs et le groupe de SAMBA reprenaient ensuite la route ensemble pour la Place de Jaude après une pause repas.

Pendant le même temps, le défi de vente de 1 000 brioches était lancé et les vendeuses partaient à la recherche d'acheteurs.

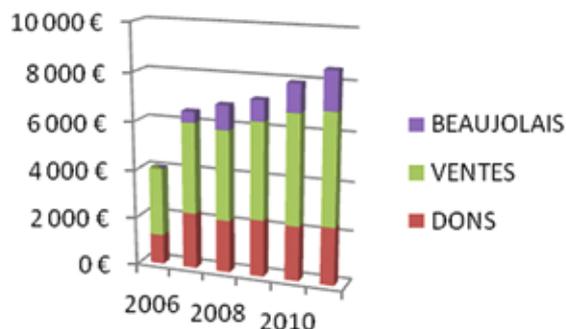
En début d'après-midi, le défi était gagné !! Merci au Téléthon du Pays de Combronde pour la fourniture gratuite de ces brioches.

À la salle d'exposition, outre la Bourse aux Jouets, la buvette et les grands jeux pour enfants ouverts toute la journée, diverses animations se sont succédées : Folklore avec La Pastourelle d'Auvergne, musique avec le SON'ART, séances de relaxation, détente, bien-être proposées par V. THOMARON, Questions pour un Champion (salle du Conseil). Deux autres animations décentralisées se sont également déroulées l'après-midi : animation sportive organisée par FOOT LOISIRS à la Halle des Sports et course de voitures électriques sur un circuit géant dans les locaux de ClassicArverne, route de Beaumont avec l'aide de SLOT RACING de ROYAT.

CHRONODRIVE a participé à la vente de porte-clés et a mis en place une tombola sur une manifestation sportive à Ceyrat.

### Les résultats obtenus : un peu plus de 7 % de plus qu'en 2010 :

CATÉGORIE	ROMAGNAT	CHRONODRIVE	TOTAL
DONS	2369€	-	2369€
VENTES NETTES	6122€	129€	6151€
TOTAL	8391€	129€	8520€



**Ce bon résultat a été obtenu grâce à tous les bénévoles, aux associations qui ont participé à l'animation ou à la vente, aux sponsors, à la ville de ROMAGNAT, au Conseil Général, au Téléthon du Pays de Combronde et à tous nos acheteurs et donateurs.**

**Que tous ici en soient sincèrement remerciés et rendez-vous les 7 et 8 décembre 2012.**

## Loto des écoles

**V**endredi 9 décembre, les écoliers et leurs familles se sont retrouvés salle André Raynoird pour le traditionnel loto des écoles organisé par l'Amicale Laïque.

Toutes les tables étaient occupées et les participants attentifs aux chiffres tirés sous la direction de Jean-Michel LAUMONT car tous étaient intéressés par la console, premier lot de la dernière série.

Certains sont repartis très contents, d'autres un peu déçus de ne pas avoir gagné. La chance leur sourira peut-être l'année prochaine.

L'Amicale Laïque rappelle que tous les fonds recueillis sont et seront consacrés aux écoles (achat de matériels, aides aux classes déplacées, goûters de Noël, aide aux devoirs...).



## Aide aux devoirs

**L**a reprise après les vacances de Noël s'est faite dans les nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie à l'école maternelle Jacques Prévert : les deux premières salles proches de l'entrée ont été partagées par des cloisons et équipées de mobilier pour recevoir « l'aide aux devoirs ».



Ces locaux sont plus vastes que les précédents et permettent des conditions de travail correctes.

Pour remplacer le goûter de Noël qui n'avait pas pu se faire avant les vacances, les enfants et leurs familles ont été conviés à partager une galette le 19 janvier. Petits et grands ont apprécié ce moment !!



Pour fonctionner dans de bonnes conditions, l'association aimerait compter sur quelques bénévoles supplémentaires disponibles les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h. Il est tout à fait possible de participer à une, deux ou trois séances. Pendant la période scolaire, il est évidemment possible de s'absenter.

**Pour tous renseignements complémentaires merci de contacter Jean ALAMAR, président au 04 73 62 62 31 ou Andrée HUGOND au 06 81 66 87 92.**

## Carnaval du FLEP



**L**e FLEP vous invite à participer au carnaval qui aura lieu **samedi 17 mars**. Cette année le thème est l'Espagne et le totem sera un « toro del fuego ».

Dès 13h, un stand de maquillage ouvert aux enfants leur permettra d'être parés pour le défilé dont le départ est fixé à 14 h au CMI.

Des chevaux et un carrosse aux couleurs de l'Espagne mèneront le cortège dans les rues de Romagnat.

Ils feront halte devant l'EHPAD où une troupe proposera une démonstration de danses espagnoles.

Le défilé sera rythmé par la troupe de l'Éveil romagnatois sur des airs latinos et arrivera au FLEP vers 16 h où un goûter sera offert aux enfants par le Comité des fêtes.

# L'atelier des p'tits écoliers et l'ARAL

## Les décorations de Noël



**A**u sein de ses activités de création, l'atelier des p'tits écoliers a proposé aux enfants le mardi 20 décembre et le mercredi 21 décembre 2011, un atelier ayant pour thème « les décorations de Noël ».

Ils ont ainsi pu découvrir, apprendre à mêler les matières, à recycler, à assembler et à s'initier aux différentes techniques et aux différents supports existants.

L'objectif est que leur créativité puisse se mettre en mouvement. Ils ont confectionné une grande carte de vœux qu'ils ont remise à Monsieur le Maire lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le jeudi 12 janvier 2012.

Les 16 enfants présents ont pris plaisir à participer et à échanger leurs impressions sur leurs créations en cette période festive.



### Renseignements :

M<sup>me</sup> Ingrid GILBERT

☎ 06.82.56.76.76

✉ [ass.atelierdespitsecoliers@orange.fr](mailto:ass.atelierdespitsecoliers@orange.fr)

## Le « Printemps de Romagnat »



**L**es peintres de l'ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) préparent leur exposition annuelle du « Printemps de Romagnat ».

Ils se réunissent dans l'ancienne école d'Opme où ils s'adonnent à leur passion chaque jeudi. De nombreuses œuvres sont déjà prêtes mais il reste encore à faire pour que cette exposition 2012 soit de qualité.



### Renseignements :

M<sup>me</sup> Dominique ROCHE

☎ 04 73 62 06 58

✉ [dominiquepeintre Roche@wanadoo.fr](mailto:dominiquepeintre Roche@wanadoo.fr)

## Tulipes contre le cancer



L'opération « **Tulipes contre le cancer** » est une manifestation connue désormais des Clermontois et des habitants des communes environnantes.

Les Clubs Services et associations avec les bénévoles de la Ligue contre le Cancer se sont associés et mobilisés pour une nouvelle campagne en faveur de cette œuvre de longue haleine.

Le but de l'opération « Tulipes contre le cancer »

est de recueillir des dons de tous les Puydômois contre remise d'un bouquet de 10 tulipes.

Les sommes collectées sont reversées, en intégralité, au Comité départemental de la Ligue contre le Cancer, afin de lutter contre cette terrible maladie et depuis quelques mois de venir en aide aux patients en rémission ou guéris puisque début novembre « l'espace de reconstruction » a été ouvert et fonctionne désormais.

Ce « don contre remise d'un bouquet » est un pas fait contre la maladie et pour aider les patients à l'élaboration d'un nouveau projet de vie.

130 000 tulipes ont été plantées sur le site du Lycée agricole de Marmilhat en octobre 2011 et seront proposées au moment de la floraison, vraisemblablement en avril 2012 sur différents relais tulipes présents dans l'agglomération.

**Tous ensemble, unissons nos efforts contre ce fléau.**

## Et toi quand t'étais p'tit ?



### UNE BELLE HISTOIRE

- cinq papis et mamies pour évoquer une histoire de leur passé ;
- les enfants de l'école maternelle Louise Michel pour les illustrer ;
- les jeunes du lycée professionnel Vercingétorix pour en faire un petit livre.

**De cette rencontre intergénérationnelle, de ces talents mis en commun, de ces efforts réunis est né, en 2008, « Et toi, quand t'étais p'tit »**

vendu au profit des enfants malades

Ce petit livre pour enfants fut réalisé par des élèves du L.P. dans le cadre de leurs études, à partir de 5 histoires racontées par des anciens et illustrées par des enfants de l'école maternelle Louise Michel.

Il reprit vie en 2009 pour être associé à la campagne d'aide au financement de 3 bulles stériles destinées aux enfants malades du CHU Estaing, menée par la Ligue de lutte contre le cancer.

Il a pu être réédité grâce à l'enthousiasme et à la mobilisation de M<sup>mes</sup> Pélissier et Lachaud, proviseurs du L.P., de M. Gilles Thomas, chef de travaux, des enseignants et des élèves.

Sa vente débuta dans le cadre du marché de Noël de Romagnat, et se poursuivit avec le soutien des médias et le dynamisme des bénévoles de tous horizons : commerçants, associations, particuliers.

La générosité de 2 sponsors, qui prirent en charge les frais de réimpression sans contrepartie publicitaire, a permis de verser l'intégralité du produit des ventes à la Ligue.

Un chèque de 5350€ fut remis au docteur Chabanne, alors président du comité départemental de la ligue de lutte contre le cancer, au cours d'une manifestation sympathique et émouvante qui a réuni les acteurs de cette belle histoire le 1<sup>er</sup> février au L.P. Vercingétorix.

Les exemplaires restants ont été répartis entre les enfants du Service de cancérologie pédiatrique, du C.M.I., des écoles maternelles Jacques Prévert et Louise Michel.

# Hôtel de Ville

*Château de Bezance*  
*63540 Romagnat*  
*[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)*

## **Permanences du Maire :**

sur rendez-vous

## **Services Administratifs :**

Téléphone: 04 73 62 79 79

Télécopie: 04 73 62 79 76

courriel: [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

## **Services Techniques :**

Téléphone: 04 73 62 79 99

Télécopie: 04 73 62 79 95

courriel: [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

## **Service Communication :**

courriel: [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## **Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

## **Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

